

PV du Conseil d'école d'Ormoy du 21 juin 2021

Présents : M. Clérin, Mme Gibault, M. Korkmaz, Mme Païs, Mme Ratier, M. Bonnot, Mme Durand, Mme Laveau

Absents excusés : M. Briolland, Mme Champagne, Mme Smitter

Ordre du jour :

- Activités du troisième trimestre**

Sortie à la pyramide du loup le mardi 25 mai.

Intervention d'environ une heure proposée et payée par la mairie sur le thème du Vivre ensemble (respecter les autres et son corps). Elle a eu lieu le 27 mai pour les élèves de Moyennes et Grandes Section et de CP-Ce1 et le jeudi 3 juin pour la classe de Ce2-Cm1-Cm2

La visite du collège Paul Fourrey n'a pas pu avoir lieu .

Concours d'Ultimate au collège Paul Fourrey annulé.

Pas de kermesse au vu des conditions sanitaires

L'exercice incendie n°3 s'est déroulé dans le calme. Dans le bâtiment de maternelle, l'alarme a été entendue par tous alors qu'il y avait des élèves dans la salle de classe, dans le couloir et dans les toilettes.

Lors des derniers jours d'école, nous organiserons un décloisonnement GS/CP en extérieur (lecture offerte, présentation du matériel).

Les futurs élèves de Grande section et de CP visiteront la classe au cours du dernier jour d'école.

La remise des dictionnaires pour les élèves de CM2 aura lieu le vendredi 2 juillet à 16h30 à la Mairie. Un livre de recueils des fables de La Fontaine sera également offert aux CM2 par le Ministère de l'Education Nationale.

- Effectifs et organisation du regroupement pédagogique Esnon-Ormoy pour l'année scolaire 2021-2022 :**

Au jour d'aujourd'hui, les effectifs par niveaux sont les suivants :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3 demandes	8	9	8	10	7	8	7	11

Soit 69 ou 72 élèves

L'accueil des TPS est soumis à l'acceptation de M. Briolland l'Inspecteur Education Nationale de la circonscription. Il se prononcera très prochainement sur l'accueil d'éventuels élèves de TPS.

M. Korkmaz a été nommé sur le poste vacant de notre école. Il assurera la fonction de directeur l'année prochaine. Mme Païs quitte donc l'équipe. Nous la remercions pour son investissement auprès des élèves.

Au vu des effectifs, l'équipe pédagogique a opté pour la répartition suivante :

Ormoy	Esnon
(TPS)/PS/MS : Mme Gibault → 17 ou (20) élèves	
GS/ CP : Mme Ratier → 18 élèves	
CE1/ CE2 : M. Korkmaz → 15 élèves	CM1/CM2 : M. Conchaudron → 18 élèves

M. Conchaudron directeur de l'école d'Esnon et Mme Ratier directrice de l'école d'Ormoy montreront aux élèves une présentation de leur école sous la forme d'un diaporama.

Une visite de l'école d'Esnon sera organisée le mercredi 30 juin de 17h30 à 18h30. Il en sera fait de même à Ormoy, le samedi 10 juillet. Ces portes ouvertes seront organisées par les Mairies. L'équipe enseignante ne sera donc pas présente.

Harmomisation du prix de la cantine à 4€. Nous conservons le même prestataire.

- **Transport**

Les horaires précis seront communiqués ultérieurement par la Mairie.

Mme Evelyne Reposeur, Atsem à l'école d'Ormoy, accompagnera les élèves dans le bus.

L'ensemble des informations relatives à la procédure d'inscription sera transmis aux familles le mardi 22 juin.

- **Travaux et gestion du matériel:**

Installation de la fibre et des lignes téléphoniques dans les classes de Mme Païs et Mme Ratier. Depuis deux semaines, l'école est privée d'internet et de téléphone. La Mairie fait le nécessaire auprès de l'opérateur.

Maternelle

L'alarme incendie récemment installée fonctionne correctement.

A prévoir : - Achat de deux protège-matelas pour la sieste des PS-MS.

- 2 tubes de néon à remplacer

Plusieurs questions ont été posées :

- Est-ce que l'installation de la ligne téléphonique pour la maternelle est prévue pour cet été ?

- Est-il envisageable d'installer une climatisation dans l'école ? Lors des derniers jours de chaleur, il y a avait 29° voir 30° dès le midi dans la classe de maternelle.

La Mairie a en sa possession des devis. C'est à l'étude.

- Est-ce que le vidéoprojecteur demandé par Mme Gibault a été réceptionné ? Elle en avait fait la demande par mail suite au plan pour le numérique que vous nous aviez communiqué.

Classe de Mme Ratier :

La connection internet est faible dans la classe de Mme Ratier. Des amplificateurs ont été fournis par la Mairie. Toutefois, il faudrait 4 cables ethernet afin de connecter les ordinateurs.

Un nettoyage de l'aération de la classe est demandé, car l'air soufflé par la Vmc est chaud. Elle a donc été arrêtée.

Classe de Mme Païs :

Le nouveau vidéoprojecteur est arrivé. Serait-il possible de l'installer au plafond ? Ainsi nous éviterions qu'un élève ne le fasse tomber.

Concernant l'école, d'autres sujets ont été abordés :

Qu'en est-il du projet d'installation de boitiers PPMS (évoqués lors des précédents Conseils d'école) ?

L'augmentation du budget élève pour s'aligner avec Esnon est évoquée. La nouvelle répartition nécessite de partager le matériel de maternelle assez ancien. La Mairie et l'association de parents d'élèves proposent de financer l'achat de matériel. Les maîtresses leur communiqueront une liste.

Mme Ratier va devoir compléter la collection du manuel de lecture des CP afin d'en avoir en nombre suffisant. Le montant s'élèverait à 60€. M. Clérin a accepté que cet achat soit pris en charge en plus du budget habituel.

Est-ce que l'organisation du ménage va perdurer l'année prochaine ?

Pour rappel, Mme Grodet un soir sur deux commence le ménage dans la classe de Mme Ratier ou de Mme Païs dès 16h30. Actuellement, le Maire n'autorise pas les professeurs des écoles à être présents dans la classe lors de la désinfection. Cela fera certainement l'objet d'une discussion ultérieure entre M. le Maire et le directeur.

Si la situation reste inchangée à la rentrée, M. Korkmaz autorise Mme Ratier à s'installer dans le bureau de direction attenant à sa classe pour qu'elle puisse corriger pendant que Mme Grodet fait le ménage. M. Korkmaz a quant à lui, à sa disposition, un bureau installé à côté de sa classe pour pouvoir corriger.

- **Bilan de la coopérative scolaire :**

Les dépenses : 1 072€

Transport pour la sortie à Toucy : 532 € (2 bus)

Accès à la pyramide du loup et aux activités : 540€

Le solde de la coopérative scolaire au 21 juin est de 2 450€ euros.

- **Election des parents d'élèves**

Mme Ratier propose de **reconduire le vote par correspondance** pour l'élection des représentants de parents d'élèves de l'année scolaire prochaine. C'est voté à l'unanimité.

- **Questions diverses :**

Les élèves des écoles d'Esnon et d'Ormoy iront à la piscine de Saint Florentin. Les créneaux restent à définir.

Les parents attirent l'attention de M. le Maire sur le problème suivant :

Les parents dont les enfants sont scolarisés à Esnon et à Ormoy, devront emmener leurs enfants à 8h35 (bus pour Esnon) et attendre 15 min l'ouverture de l'école d'Ormoy. Ils ne veulent pas payer la garderie pour 15min. Cette situation se répète le soir. Trois familles seront concernées.

Les parents demandent si il est possible de décaler les horaires pour le jour de la rentrée. Ils souhaitent accompagner leurs enfants à Esnon puis à Ormoy. Cela concernerait les élèves de la classe de GS-CP. Mme Ratier propose d'en faire la demande auprès de M. l'Inspecteur. Normalement, les accueils échelonnés sont organisés uniquement pour les élèves de Toute petite section ou Petite section.

Les parents s'interrogent sur l'existence ou non d'une association de parents d'élèves à Esnon. Il n'en existe pas.

Il est proposé de faire intervenir le président de l'association des parents d'élèves lors de la réunion de rentrée organisée par l'équipe enseignante.

La séance est levée à 18h40.

Mme Ratier